Forum-Colloque historique sur la guerre de 1870
organisé par la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
le 21 mai 2022 à Palaiseau

La guerre de 1870 en Île-de-France Sud et ses conséquences

Parmi elles :

Les fortifications Séré de Rivières à Palaiseau

Une introduction à la visite de la Batterie de la Pointe proposée par l'association « À la Découverte du Plateau de Palaiseau »

ADPP
A la découverte du plateau de Palaiseau

Un survol rapide en six étapes :

1 - Protection de Paris au début de la guerre : Fortifications de Thiers.

2 - L'encerclement de Paris.

3 - Le siège de Paris.

4 - Les enseignements tirés du siège de Paris.

5 - La loi de mars 1874 : Les nouveaux forts de Paris.

6 – Les fortifications Séré de Rivières* en Essonne et particulièrement Palaiseau.

Pour chaque étape un bref résumé des faits saillants, une carte documentée ou un plan et des illustrations d'époque

(*) **Séré de Rivières** : général polytechnicien concepteur du système de défenses fortifiées de la France après 1870 et considéré comme le « *Vauban de la IIIe République* »

Protection de Paris en début de guerre

Les fortifications de Thiers

- Louis XIV avait fait raser l'enceinte fortifiée de Paris. Le mur des fermiers généraux qui avait pris sa place n'avait aucune valeur défensive. La vulnérabilité de la ville avait été constatée en 1814 et en 1815 (*attaque par le sud-ouest par les prussiens*).

- Décision avait été prise en 1840 (*Gouvernement Thiers*) de la fortifier avec :

- **Une enceinte bastionnée de 37 km (*94 bastions – 17 portes*)**
- **16 forts rapprochés à 2 à 3 km de l'enceinte (*6 en Île de France Sud*)**

- La portée des canons ayant depuis augmenté, des redoutes commencèrent à être construites dans la hâte dès le mois d'août 1870 en amont des forts rapprochés, notamment à Châtillon, Clamart …afin de tenir l'enceinte hors de portée de l'artillerie prussienne.

Protection de Paris en début de guerre : fortifications Thiers

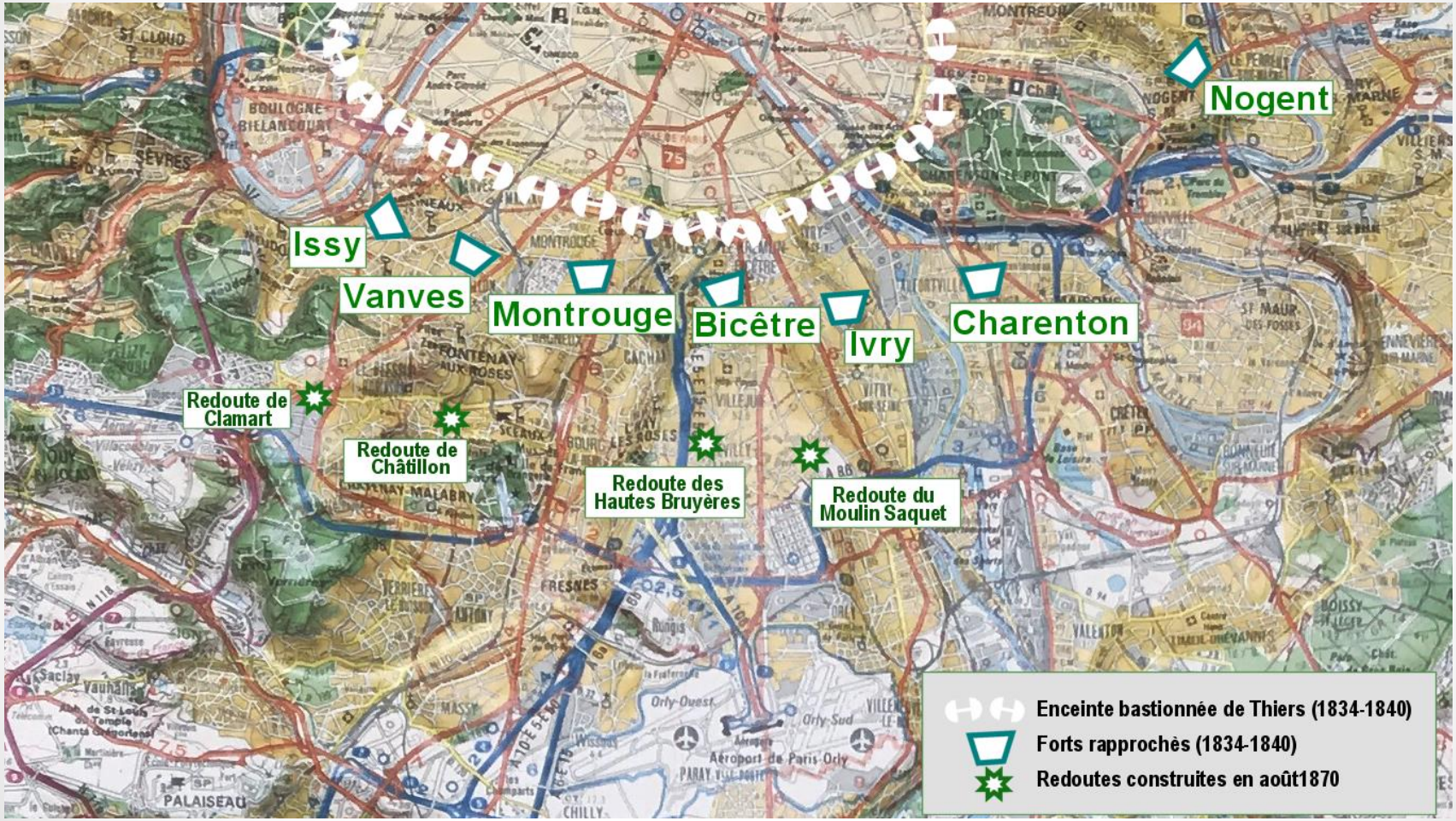

Protection de Paris en début de guerre : fortifications Thiers

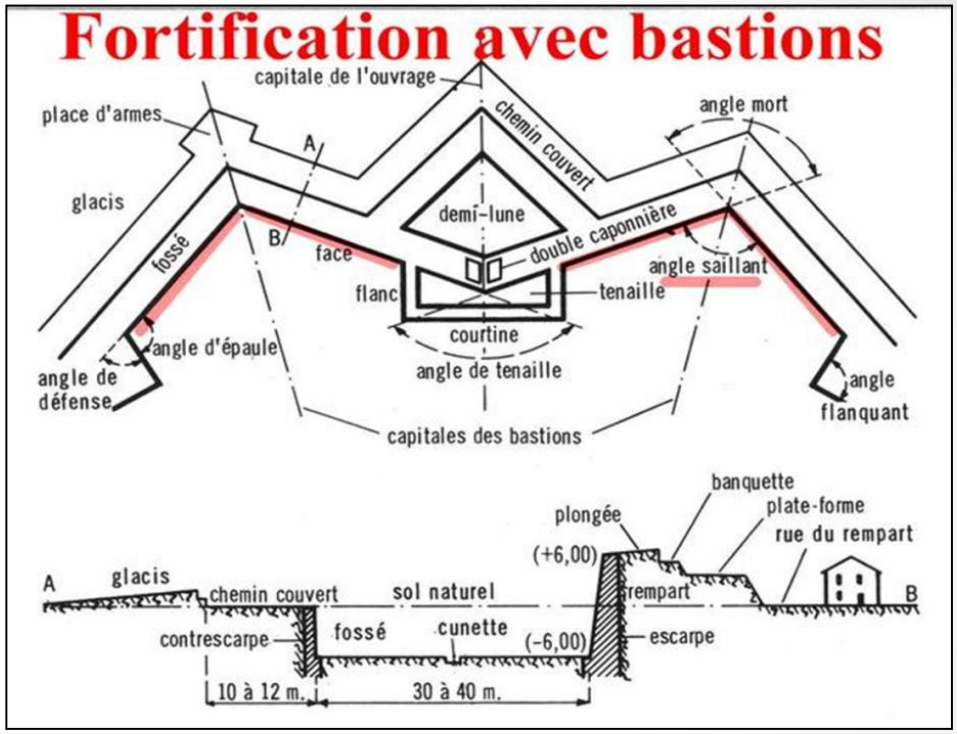

Que ce soit pour l'enceinte bastionnée ou les forts rapprochés, les concepts restent ceux de Vauban : hautes murailles et fossés

L'encerclement de Paris

- Après les défaites de l'Est et de Sedan, les armées prussiennes convergent vers Paris en deux colonnes :
  - L'une a l'objectif d'occuper la zone nord de Paris en passant par Écouen et Pontoise
  - L'autre a l'objectif d'occuper la zone sud en passant par la Brie. Elle franchit la Seine, enlève la redoute de Châtillon puis atteint Versailles. Elle y établit le quartier général des armées coalisées.

- Après de multiples combats, l'encerclement complet à 10 à 12 km de Paris est réalisé le 19 septembre. Cinq corps d'armées allemandes interdisent alors sur près de 38 km toutes communications terrestres ou fluviales avec l'extérieur.

- Bien retranchées sur des positions dominant Paris, ces armées peuvent bloquer toutes tentatives de sorties ou d'arrivées de secours.

L'encerclement de Paris

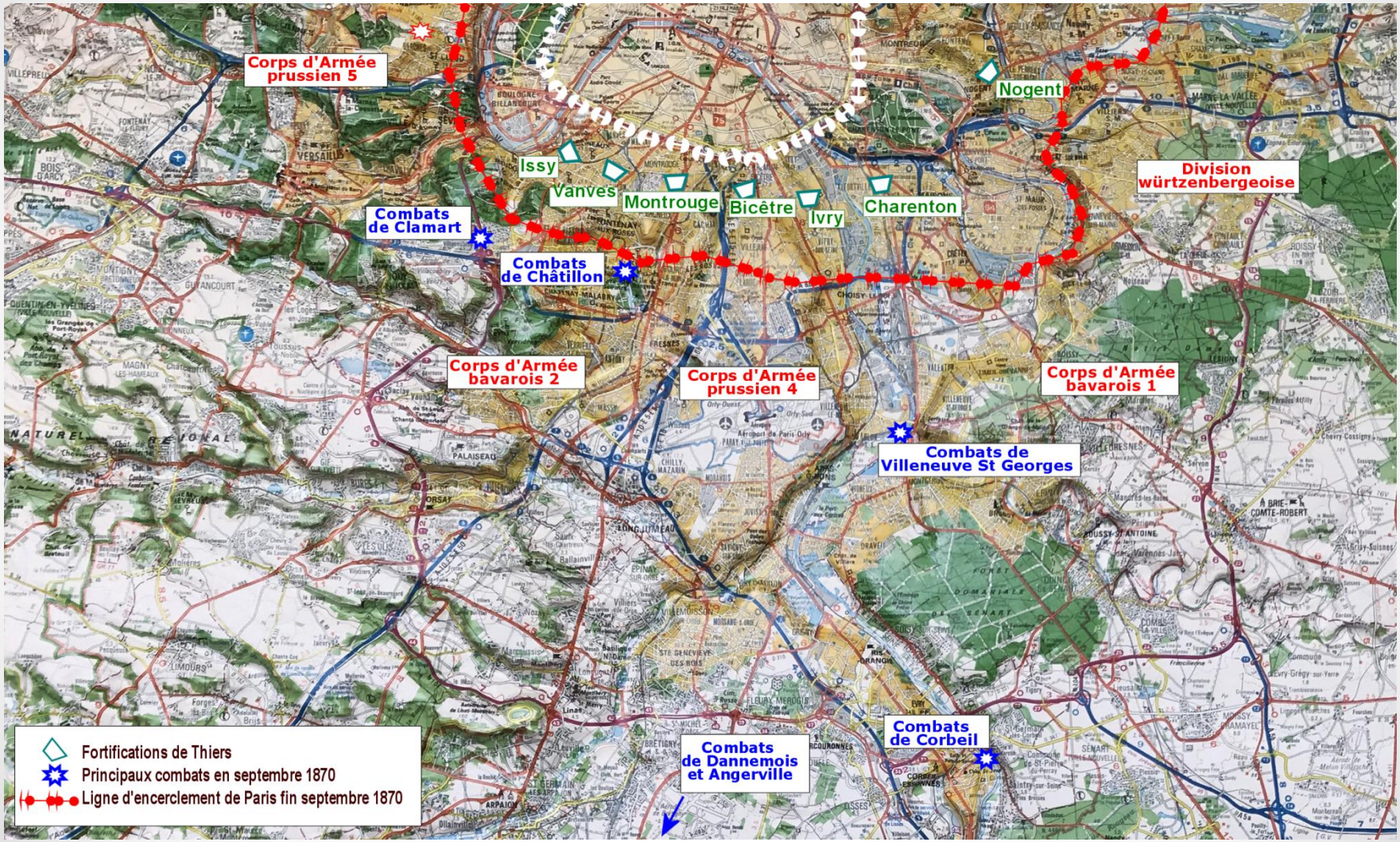

L'encerclement de Paris

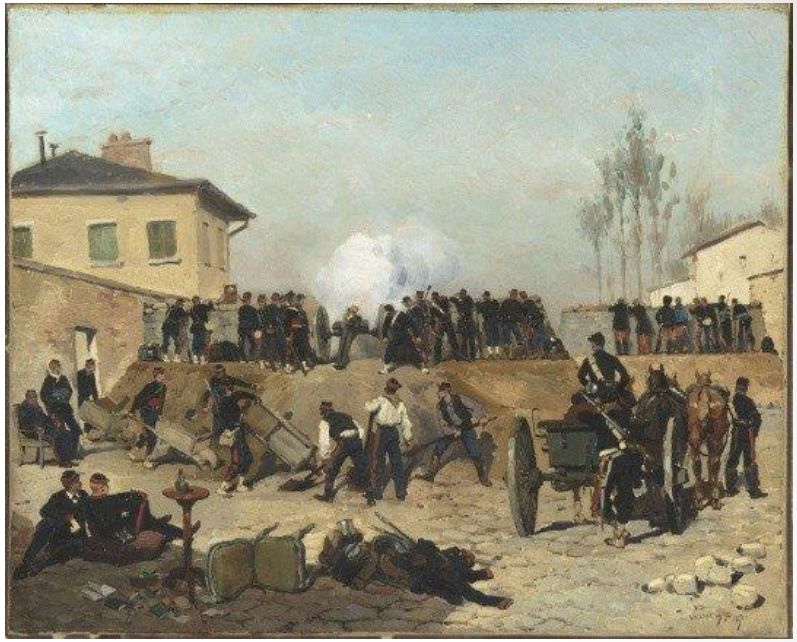

1 – La bataille de Châtillon

2 – La bataille de Villejuif

3 – Un bastion de l'enceinte de Paris

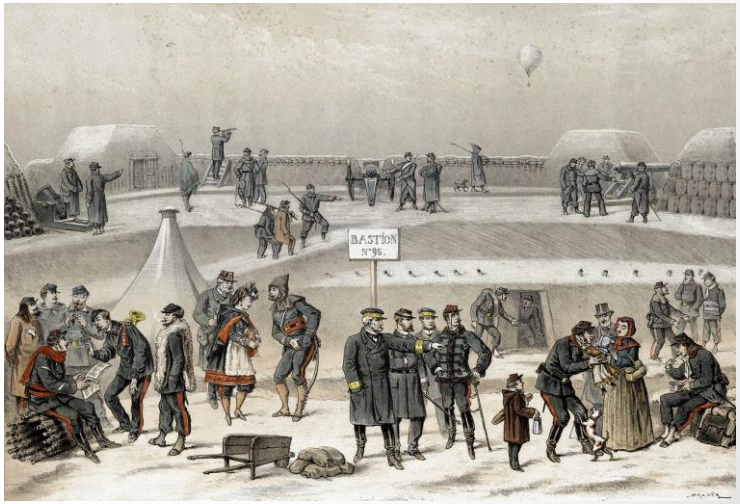

Le siège de Paris

- Les prussiens redoutent des combats de rue meurtriers et comptent sur une reddition en moins d'un mois de siège.

- Ils bloquent les tentatives de sorties (batailles de Champigny, du Bourget, de Buzenval…) ainsi que les tentatives de secours par l'armée de la Loire (bataille de Loigny).

- La résistance se prolongeant ils mettent en place sur les plateaux dominant la cuvette de Paris des batteries de canons longue portée. Les bombardements commencent le 30 décembre, d'abord sur les forts rapprochés, puis sur le sud de la ville. La capitulation le 28 janvier leur met fin.

- Près de 10 000 obus auront été tirés tuant 395 personnes et détruisant 200 immeubles.

Le siège de Paris

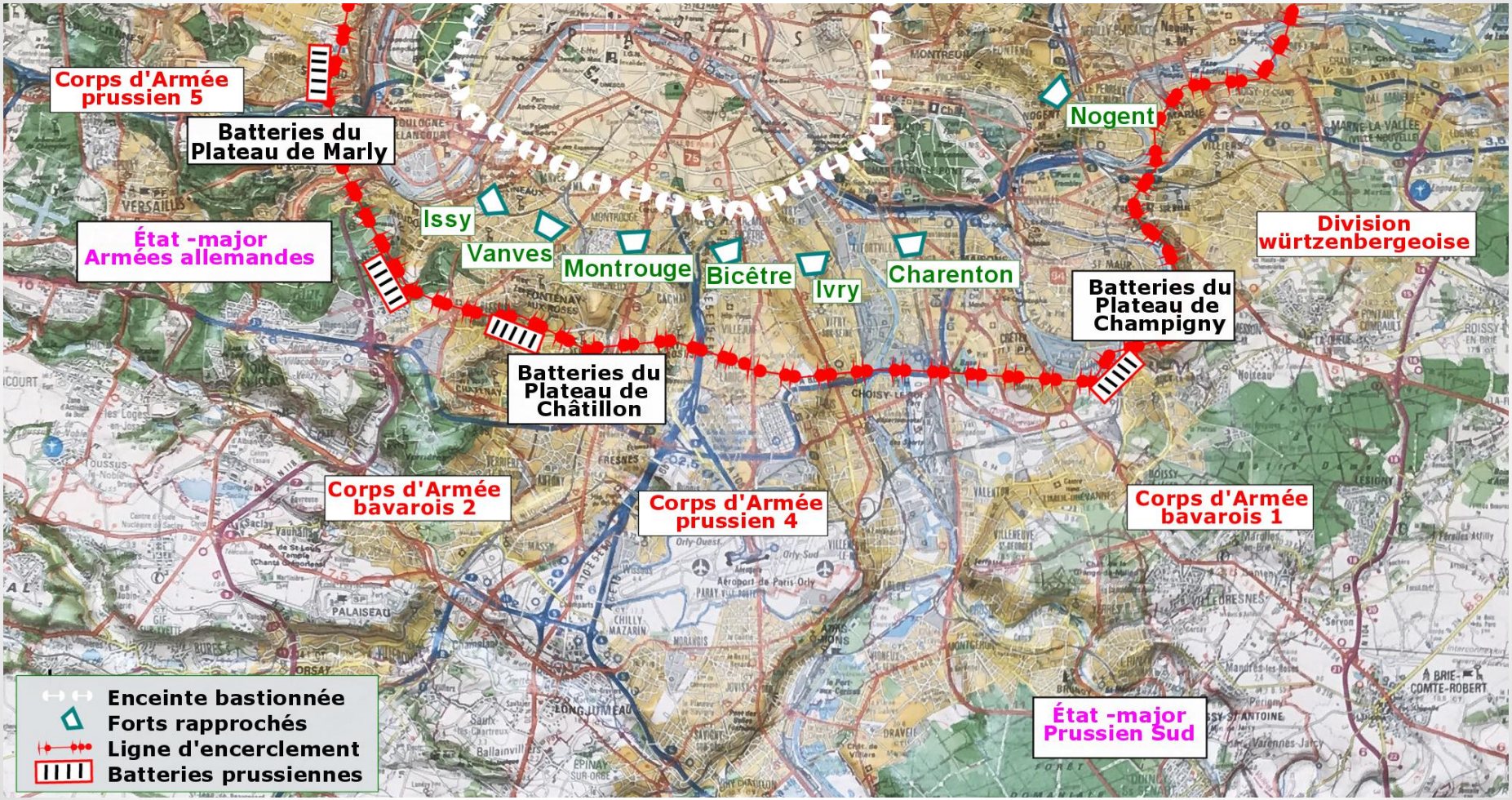

Le siège de Paris

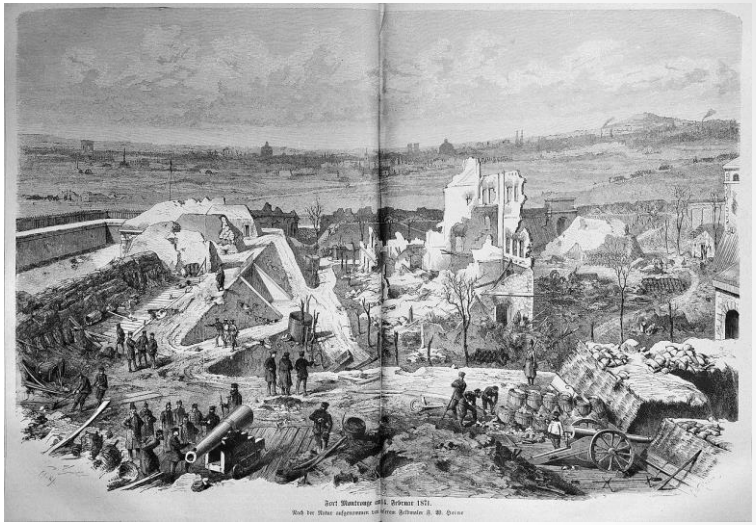

1 - Batterie Prussienne à Fontenay

2 – Fort de Montrouge bombardé

3 – Bombardement de Paris

Les enseignements tirés du siège de Paris

- Il ne faut pas laisser à un ennemi la possibilité d'occuper les plateaux dominant Paris.

- Si la capitale doit être à nouveau investie, il faut faire en sorte que :

- **La ligne d'encerclement soit suffisamment éloignée pour que l'enceinte soit hors de portée des canons ennemis.**
- **On ait hors de l'enceinte de vastes espaces où des troupes armées défaites puissent être regroupées et reconstituées en armées régulières tout en limitant les contacts avec la population assiégée.**
- **On contrôle de larges espaces non escarpés (trouées) par lesquels on puisse mener des actions de désencerclement.**

- Dès la fin du conflit des études ont été menées dans ce sens. Une fois la dette de guerre réglée (c'était une condition du réarmement du pays), la loi du 27 mars 1874 a fixé ce que devaient être les NOUVEAUX FORTS de PARIS.

La loi de mars 1874 et les fortifications Séré de Rivières

- **Des nouveaux forts vont être construits sur les plateaux entourant Paris à distance de 20 à 25 km du centre ville.**

- **Ces forts vont former trois « camps retranchés » laissant entre eux des « trouées » qu'ils domineront et dont ils pourront interdire l'accès.**

- **Les extrémités de chaque camp retranché seront dotées de forts de premier niveau (au moins 1 500 hommes). Des forts de second niveau (750 hommes) et des batteries placées entre eux éviteront qu'ils puissent être contournés.**

*Le général **Séré de Rivières** chargé de leur conception puis de leur mise en place ainsi que de celle des fortifications des nouvelles frontières appliquera partout les mêmes principes : casernements et magasins semi enterrés protégés par fossé, escarpe et contrescarpes. Batteries de canons en partie supérieure, peu visibles derrière massifs de terre avec abris maçonnés pour servants et munitions.*

La loi de mars 1874 et les fortifications Séré de Rivières

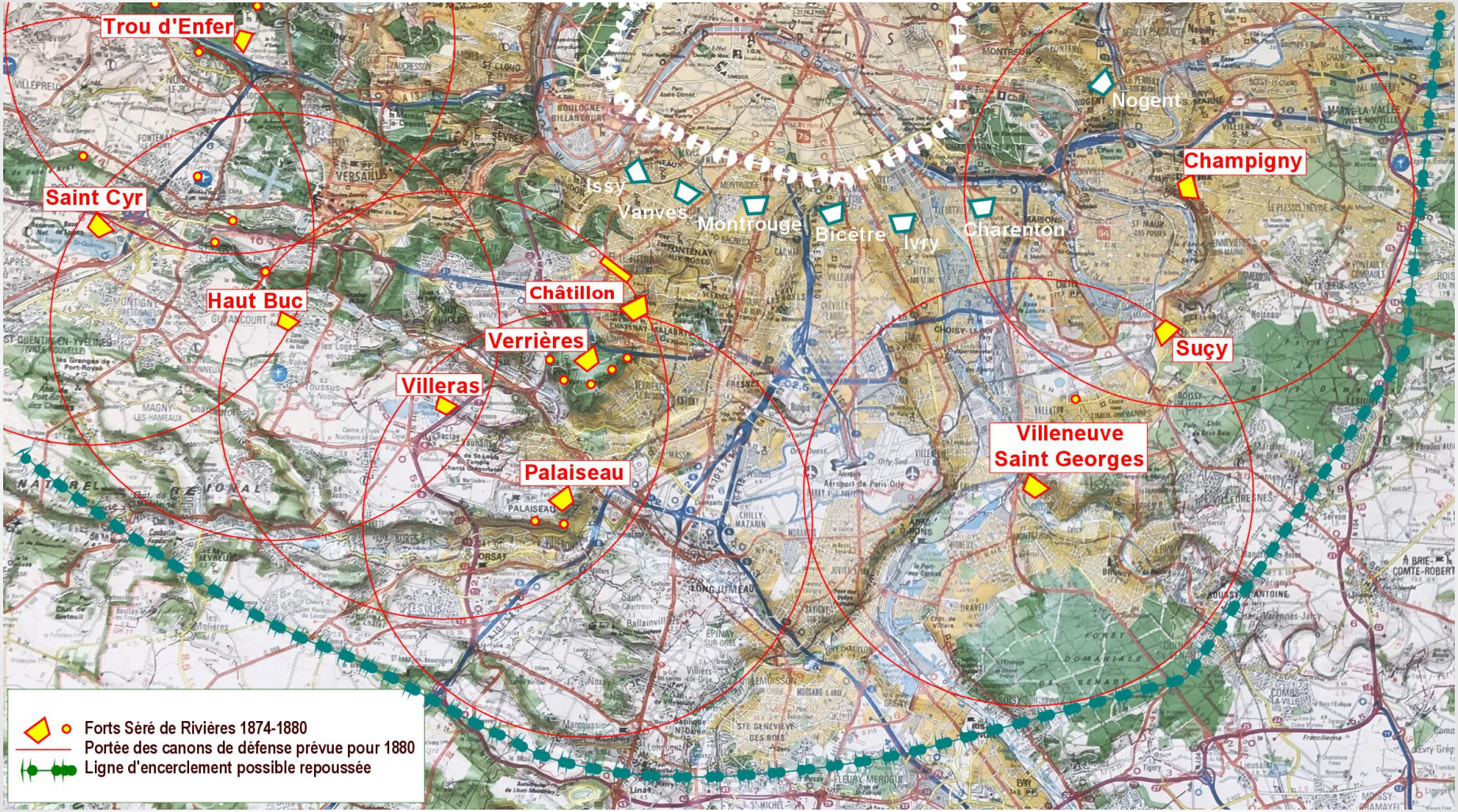

La loi de mars 1874 et les fortifications Séré de Rivières

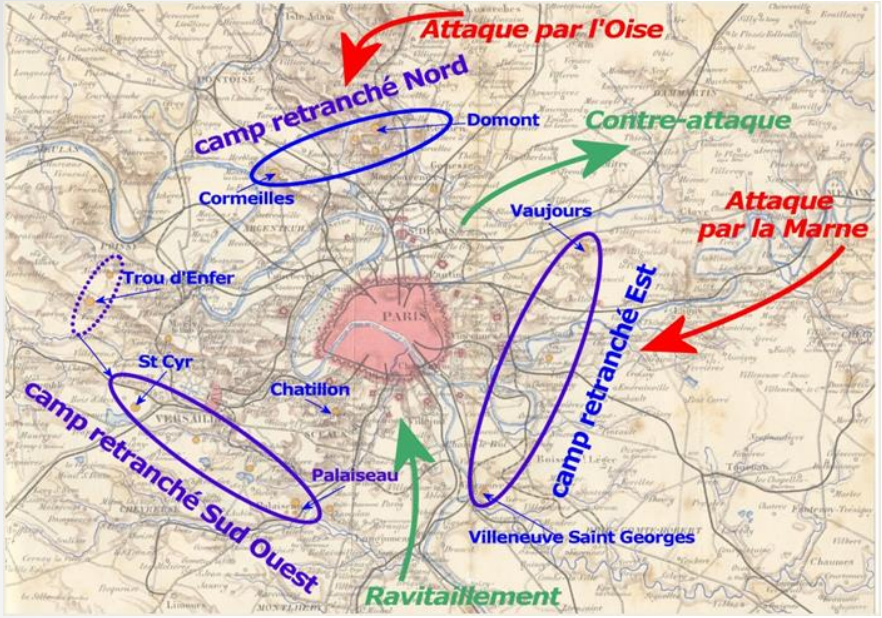

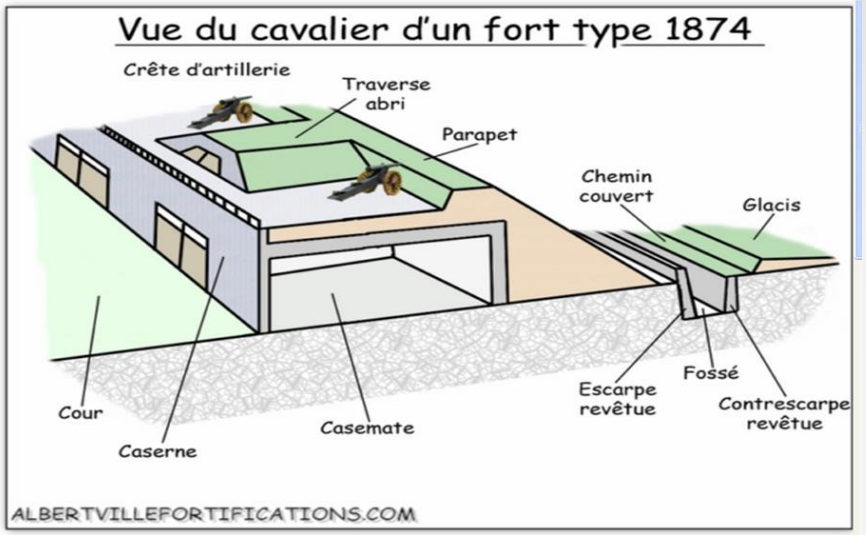

1 – Nouveaux forts de Paris

2 – Principes de construction

3 – Camp retranché Sud Ouest

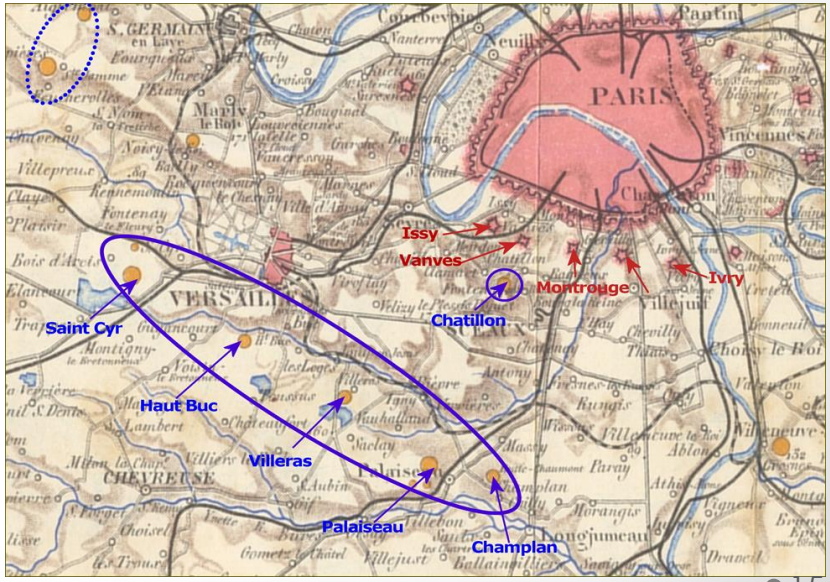

Les fortifications Séré de Rivières en Essonne

- Pour le camp Sud-Ouest. Deux partis vont longuement s'affronter :

- **Le parti conduit par Thiers fait de la défense de Paris le seul objectif. Il préconise l'installation des nouveaux forts sur la rive gauche de la Bièvre. Son fossé serait un obstacle majeur pour un ennemi.**
- **Le parti conduit par le rapporteur de la loi, le général Chabaud Latour, privilégie l'offensive et l'installation sur la rive droite de la Bièvre de façon que des troupes reconstituées n'aient pas à franchir ce fossé sous les feux ennemis pour briser l'encerclement.**

- **C'est le camp de l'offensive qui l'emporte. Deux arguments l'y aident : une meilleure protection de Versailles et le contrôle de la ligne de chemin de fer de grande ceinture alors en projet** *(ligne RER C de nos jours).*

- C'est ainsi que seront construits dans ce qui deviendra l'Essonne le fort de premier rang de PALAISEAU avec ses deux « Batteries » (forts annexes) et le fort de second rang de VILLERAS.

Les fortifications Séré de Rivières à Palaiseau

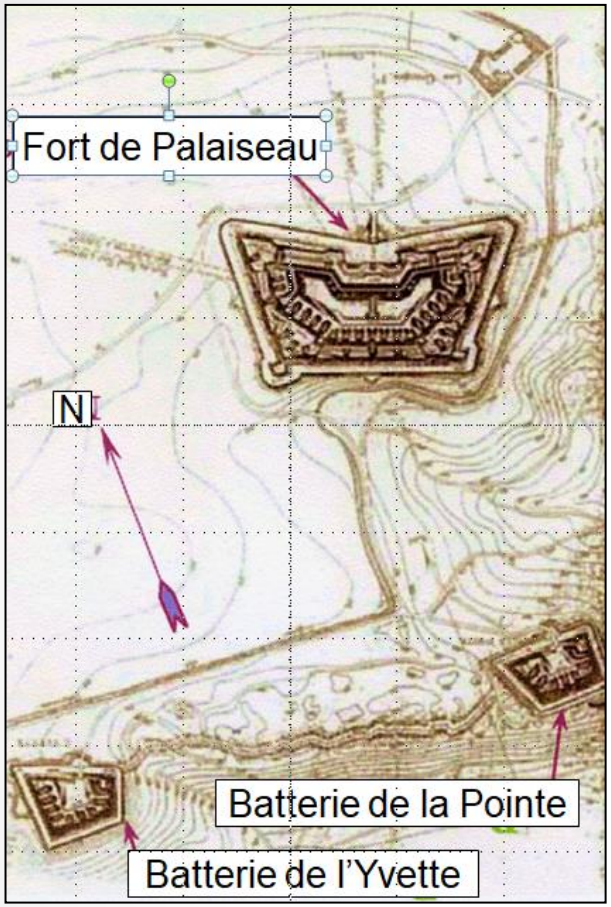

1 – Plan de situation

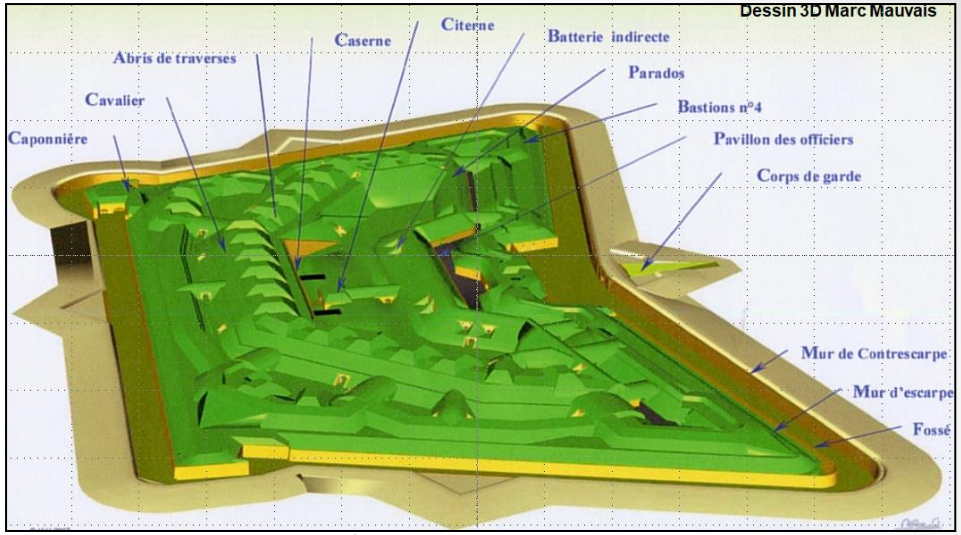

2 – Représentation 3 D du fort

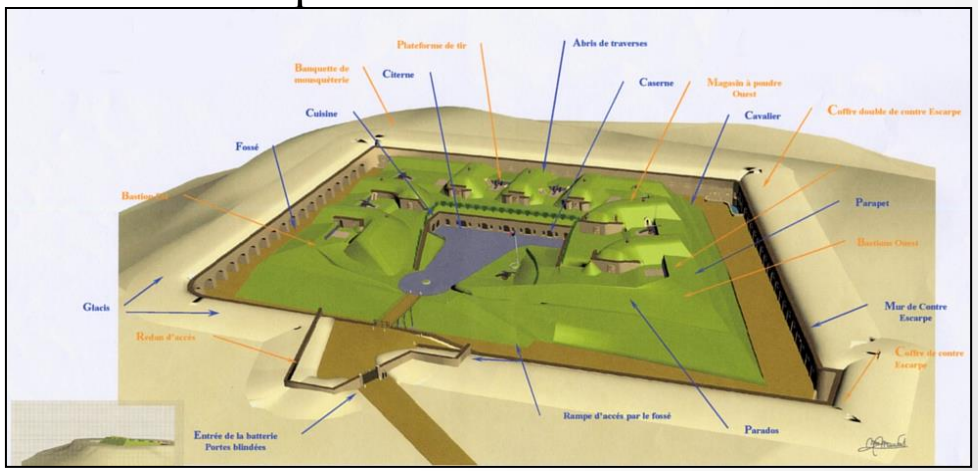

3 – Représentation 3D de la Batterie de la Pointe

La Batterie de la Pointe

Seule fortification Séré de Rivières de l'Île de France sud ayant été pour l'essentiel préservée

Plan d'origine

Escarpe, fossé et contrescarpe

Casernement réhabilité

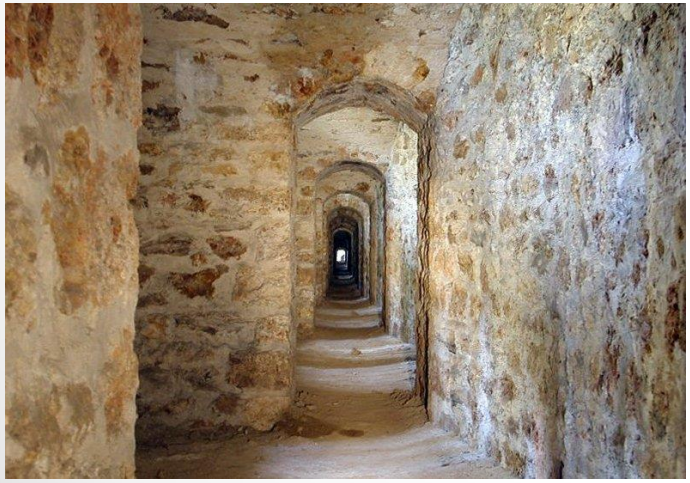
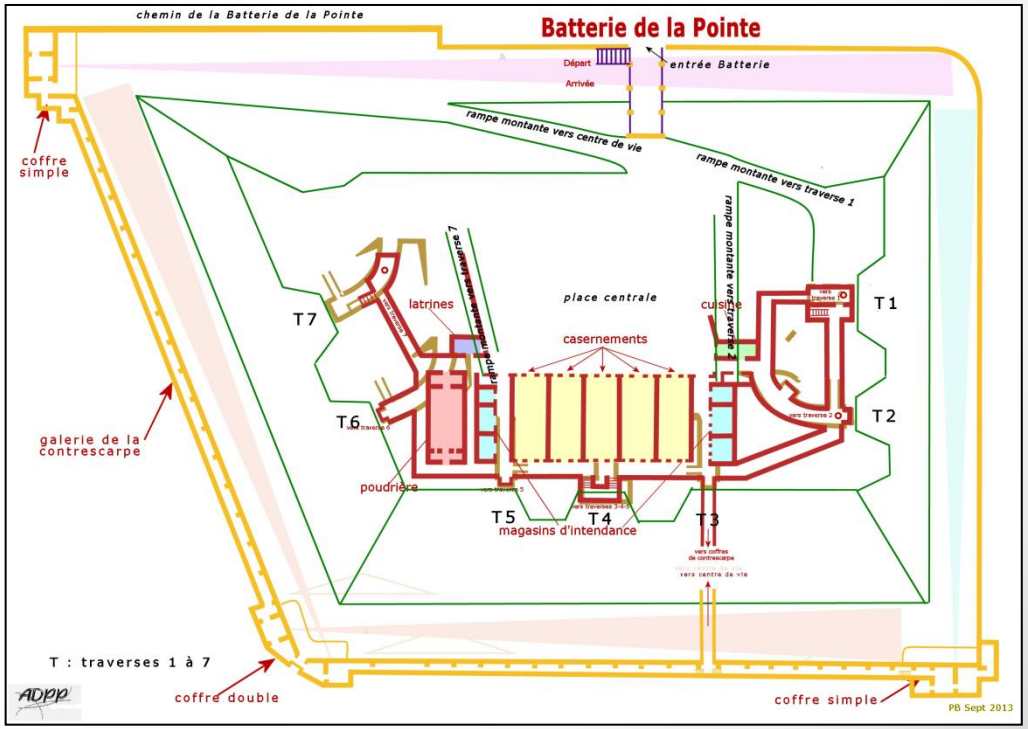
Une spécificité de la Batterie de la Pointe : les galeries de contrescarpes